

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Public Works and Government Services Canada  
Telus Plaza North/Plaza Telus Nord  
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6  
Bid Fax: (780) 497-3510

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
Telus Plaza North/Plaza Telus Nord  
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6

<b>Title - Sujet</b> Bowden/Drumheller GI-GO	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EW038-123225/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> CSC	<b>Date</b> 2012-04-04
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PWU-308-9349	
<b>File No. - N° de dossier</b> PWU-1-34835 (308)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-05-07</b>	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dong (RPC), Michael	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwu308
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (780) 497-3874 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (780) 497-3510
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**Ce nombre à deux MODIFICATION (2) est augmenté pour rendre les modifications suivantes:**

**EN VERTU DE: DEMANDE DE PROPOSITION**

**Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP) - *Supprimer dans son intégralité et le remplacer par ce qui suit:***

**EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP) - RÉVISION Avril 04, 2012**

**SECTION 1 EXIGENCES RELATIVES AU FORMULAIRE DE SOUMISSION ET AU CONTENU**

Le Canada a lancé un appel de soumissions relativement à ce projet. Toute soumission doit présenter une réponse analytique et créative qui correspond à la nature précise du projet, comme il est énoncé dans le manuel du projet.

La soumission présentée doit comprendre deux parties, soit la Partie 1 - Offre technique et la Partie 2 - Offre de prix.

***Partie 1 - " Offre technique "***

- Cette partie devrait comprendre tous les documents nécessaires pour faire état de l'intégralité des aspects techniques des travaux visés par la DDP (y compris le manuel du projet). Les renseignements devraient être présentés de manière concise et complète. Elle doit être structurée en fonction des critères techniques énoncés dans les exigences de présentation. Ces critères visent à permettre une présentation suivie et logique de la proposition. Bien que les explications figurant dans les parties portant sur les exigences de présentation décrivent en termes généraux le but de chaque critère et les renseignements à fournir pour chacun, elles ne sont pas nécessairement exhaustives. Il incombe à tous les soumissionnaires de s'assurer que leur soumission est complète.
- Aucun " PRIX " ne doit être mentionné dans la partie de la proposition portant sur l'offre " TECHNIQUE ".

***Partie 2 - " Offre de prix "***

- Cette partie comprend le prix de la soumission afin de fournir l'ensemble des services proposés. Il faut remplir une seule copie du formulaire de soumission de prix (Annexe B) et la joindre à la garantie de soumission dans une enveloppe scellée distincte, sur laquelle auront été clairement indiqués le nom du soumissionnaire et le nom du projet. Il faut absolument utiliser le formulaire de soumission de prix à cette fin.

Présenter **un (1) original relié et signé, quatre (4) copies reliées et un (1) disque compact contenant les copies électroniques en format PDF** de la Partie 1 - Offre technique; et **un (1) original signé** de la Partie 2 -Offre de prix, formulaire de soumission de prix.

Les soumissionnaires ne devraient pas inclure de matériel de promotion dans leur soumission et ils sont fortement encouragés à :

- a) fournir exclusivement les renseignements demandés dans la présente DDP;
- b) adopter un style concis dans leur soumission;
- c) numéroter chaque page de leur soumission.

---

L'offre technique doit comporter un maximum de vingt-trois (23) pages (y compris le texte et les graphiques). Il est préférable que les propositions soient présentées sur des feuilles recto verso. Il faut tenir compte des exigences de présentation décrites ci-dessous lors de la préparation de la soumission.

Une (1) " page " désigne un côté d'une feuille de papier.

Format du papier : 8,5 po x 11 po (équivalent métrique : feuille de format A4).

Type de police : Times New Roman ou l'équivalent; taille : 10 points minimum.

Largeur minimale des marges : 12 mm.

Toute feuille pliée de 11 po x 17 po sur laquelle figure un tableau, un calendrier, un graphique Gantt, une structure de répartition du travail (SRT) ou un organigramme, par exemple, comptera pour deux pages.

Les pages suivantes ne font pas partie du nombre maximal de pages susmentionné :

- la lettre d'accompagnement;
- la table des matières;
- la page couverture de la DDP;
- la page couverture des révisions de la DDP;
- le formulaire de soumission de prix (Annexe B);
- les intercalaires qui ne contiennent aucun texte;
- les coordonnées du soumissionnaire, les attestations et la garantie de soumission.
- Proposition de design

***Conséquence de la non-conformité : Toutes les pages au-delà de la limite et toute autre pièce jointe seront retirées de la soumission. Elles ne seront pas évaluées par les membres du Comité d'évaluation.***

---

## SECTION 2 : SÉLECTION

### 2.1 Généralités

Le Canada évaluera les soumissions reçues selon les facteurs suivants :

- a) leur conformité aux modalités de la présente DDP;
- b) le meilleur rapport qualité prix pouvant être obtenu par le Canada pour une proposition conforme sur le plan technique;
- c) l'évaluation de tous les documents techniques et des renseignements permettant d'établir la conformité sur le plan technique.

Pour être jugée recevable, une soumission doit :

- a) satisfaire à toutes les exigences obligatoires énoncées dans la présente DDP;
- b) obtenir la note de passage minimale de **50 %** dans chaque catégorie et obtenir un total d'au moins **65 %** des points attribués aux critères d'évaluation techniques sujets à la cotation par points et précisés dans la présente DDP. Les exigences techniques sont cotées sur une échelle de **100** points.

Les soumissions ne répondant pas aux exigences stipulées dans les parties a) ou b) ci-dessus ne seront pas prises en considération. Seules les enveloppes du Formulaire de soumission de prix des propositions recevables qui obtiennent un total d'au moins 65 points à l'évaluation technique seront ouvertes et examinées.

La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

### 2.2 Évaluation financière

Le prix évalué sera tel qu'identifié à la section 1.3 de l'Annexe B Formulaire de soumission de prix.

## SECTION 3 : ÉVALUATION TECHNIQUE

### Critères cotés par points

Le Comité d'évaluation évaluera la Partie 1 - Offre technique de la soumission selon les critères techniques indiqués dans le tableau des critères d'évaluation et les explications détaillées des exigences de présentation.

Une cote de 1 à 10 est attribuée pour chaque renseignement lié à un critère ou à un élément technique. Les cotes attribuées sont ensuite multipliées par le facteur de pondération présenté dans le tableau des critères d'évaluation en vue d'obtenir la cote pondérée. La cote technique est obtenue en additionnant les cotes pondérées.

**Tableau des critères d'évaluation**

Critère d'évaluation technique	Facteur de pondération	Cote	Cote technique
<b>1. Capacité et expérience en matière de projets clé en main</b>			
<b>1.1 Expérience de l'entrepreneur en projets clé en main</b>	1	<b>0-10</b>	0-10
<b>1.2 Expérience de l'expert conseil principal en conception</b>	1	<b>0-10</b>	0-10
<b>1.3 Organisation et expérience de l'équipe</b>	1	<b>0-10</b>	0-10
<b>2. Gestion de réalisation de projets</b>			
<b>2.1. Échéancier et structure de répartition du travail</b>	1	<b>0-10</b>	0-10
<b>2.2. Gestion des services et des travaux</b>	2	<b>0-10</b>	0-20
<b>3. Avant-projet de conception</b>			
<b>3.2.1 Architecture</b>	1	<b>0-10</b>	0-10
<b>3.2.2 Travaux sur le chantier - Génie civil et aménagement paysager</b>	0.5	<b>0-10</b>	0-5
<b>3.2.3 Génie des structures</b>	0.5	<b>0-10</b>	0-5
<b>3.2.4 Génie mécanique</b>	1	<b>0-10</b>	0-10
<b>3.2.5 Génie électrique</b>	1	<b>0-10</b>	0-10
	<b>10.0</b>		<b>0-100</b>

---

## Exigences de présentation

### Catégorie 1 - Capacité et expérience en matière de projets clé en main

#### 1.1 Expérience de l'entrepreneur en projets clé en main (max. 10 points)

1. Les services clé en main comprendront les travaux de gestion de la conception et les travaux généraux visés par le contrat. Le soumissionnaire doit décrire ses réalisations et son expérience à titre d'entrepreneur général en conception construction dans le cadre d'UN (1) projet similaire qu'il a accompli au cours des huit (8) dernières années, en abordant les points suivants :

- a. la pertinence du projet par rapport au projet demandé;
- b. la gestion du budget;
- c. la gestion de l'échéancier;
- d. la gestion de la qualité;
- e. la gestion de la conception;
- f. la gestion du changement;
- g. la mise en service;
- h. la sûreté et la sécurité des lieux.

Seulement le premier projet présenté sera examiné et tous les autres ne recevront aucune considération comme s'ils n'avaient pas été soumis.

2. Le soumissionnaire doit fournir les coordonnées des personnes ressources du client, notamment les numéros de téléphone se rapportant au projet susmentionné. Le Comité d'évaluation se réserve le droit de communiquer avec les personnes ressources.

#### 1.2 Expérience de l'expert conseil principal en conception (max. 10 points)

1. Le soumissionnaire doit décrire ses réalisations et son expérience à titre d'expert conseil principal en conception construction dans le cadre d'un (1) projet similaire qu'il a accompli au cours des huit (8) dernières années, en abordant les points suivants :

- a. la pertinence du projet par rapport au projet demandé;
- b. les défis liés à la conception et la conformité aux codes;
- c. la coordination des disciplines;
- d. la gestion du budget;
- e. la gestion de l'échéancier;
- f. la mise en service.

Seulement le premier projet présenté sera examiné et tous les autres ne recevront aucune considération comme s'ils n'avaient pas été soumis.

2. Le soumissionnaire doit fournir les coordonnées des personnes ressources du client, notamment les numéros de téléphone se rapportant au projet susmentionné. Le Comité d'évaluation se réserve le droit de communiquer avec les personnes ressources.

---

### 1.3 Organisation et expérience de l'équipe (max. 10 points)

Le soumissionnaire doit décrire l'organisation et l'expérience de l'équipe, en fournissant au moins les renseignements ci-dessous:

1. la description de l'équipe dans son ensemble et sa composition, les rôles et responsabilités et les rapports hiérarchiques (organigramme);
2. des exemples d'approches ou d'expériences antérieures pour lesquelles des structures d'équipe et des processus similaires à ceux proposés ont été utilisés, y compris toute expérience antérieure où les membres clés de l'équipe proposée ont collaboré;
3. l'identification des membres clés de l'équipe de conception construction énumérés ci-dessous et, pour chacun d'eux, un curriculum vitæ d'une page décrivant toute attestation ou accréditation professionnelle, toute expérience en matière de construction clé en main et les responsabilités assumées lors de projets antérieurs :
  - A. le gestionnaire de projet de l'entrepreneur,
  - B. Entrepreneur surintendant complet du site Temps - **Bowden**
  - C. Entrepreneur surintendant complet du site Temps - **Drumheller**
  - D. l'architecte en chef,
  - E. l'ingénieur en mécanique principal,
  - F. l'ingénieur électricien principal.

### Catégorie 2 - Gestion de réalisation de projets

#### 2.1. Échéancier et structure de répartition du travail (max. 10 points)

1. Le soumissionnaire doit fournir une structure de répartition du travail qui fait état des produits livrables et qui démontre la façon dont il prévoit réaliser le projet.
2. Fixez les diagrammes de Gantt distincts pour chacun des sites de Bowden et Drumheller qui correspondent à la structure de répartition du travail et démontrant les phases de l'ensemble du projet, c.-à-d. la conception, la construction, l'après construction, l'ordre des principales activités et les produits livrables (échéancier détaillé, étapes de conception, plan des ressources, permis, inspections, conformité réglementaire, mise en service et garantie). Il doit prévoir le temps nécessaire pour que TPSGC et le SCC fassent l'examen des documents présentés.
3. Le soumissionnaire doit indiquer les jalons se rapportant au déclenchement de la surveillance de la portée, des risques et de l'échéancier.

---

## 2.2. Gestion des services et des travaux (max. 20 points)

1. Le soumissionnaire doit décrire les méthodes et les procédés que l'entrepreneur de projets clé en main mettra en œuvre pour fournir les services suivants :
  - a. gestion et contrôle de la portée;
  - b. gestion de l'échéancier;
  - c. gestion de la qualité;
  - d. gestion des risques du projet (préciser les risques);
  - e. contrôle environnemental et gestion des déchets;
  - f. structure de prise de décision de l'entrepreneur en projets clé en main et temps de réponse;
  - g. plan de gestion des travaux en sous-traitance;
  - h. plan de mise en service et d'assurance de la garantie;
  - i. gestion de la sécurité du chantier et conformité aux règlements en matière de sécurité;
  - j. voies de communication et lien hiérarchique avec les intervenants.

### Catégorie 3 - Avant-projet de conception

Le soumissionnaire devrait présenter un avant-projet de conception qui démontre sa compréhension des objectifs du projet, des exigences fonctionnelles et techniques et des contraintes décrites dans le Manuel du projet et dans l'élaboration du concept fournie par TPSGC.

#### 3.1 Généralités - Avant-projet de conception et présentation de l'avant-projet de conception

1. Le soumissionnaire devrait présenter à TPSGC, dans un format électronique avec quatre (4) copies papier (reliées et sur du papier de format A1), au minimum les dessins suivants de l'avant-projet de conception :
  - a. un plan du site (échelle 1:500);
  - b. des plans d'étage (échelle 1:200);
  - c. les élévations (nord, sud, est, ouest à une échelle 1:200);
  - d. les sections de mur types (échelle 1:10), les détails de l'assemblage des murs (bardage et méthode d'ancrage) et du toit (jonctions entre étage et toiture, isolation, barrière de vapeur).

Le soumissionnaire devrait aussi fournir chacun des dessins en format réduit de 279 mm x 431 mm (11 po x 17 po), en couleur ou en noir et blanc, aux fins de reproduction.
2. Le soumissionnaire devrait présenter un rapport technique conforme aux exigences présentées à la section 3.2 ci-dessous, qui comprend les dessins suivants (échelle 1:200) [à titre d'annexe au rapport technique] :
  - diagrammes schématiques complets (schémas unifilaires) de tous les systèmes mécaniques (chauffage, ventilation et conditionnement d'air, plomberie, protection contre l'incendie, etc.) et de tous les systèmes électriques (y compris l'alarme incendie).

### 3.2 Avant-projet de conception - Exigences relatives au rapport technique

Le soumissionnaire devrait présenter avec son avant-projet de conception un rapport technique comportant les renseignements énoncés dans la présente section (le " rapport technique "). Le soumissionnaire devrait présenter le rapport technique en format 216 mm x 279 mm, dans une reliure à trois anneaux, et divisé selon les sections décrites ci-dessous.

#### 3.2.1 Architecture (**max. 10 points**)

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'architecture de la construction, ses stratégies de conception et la justification de l'approche choisie. Il devrait décrire, par exemple, le rendement, la durabilité et comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au minimum les éléments suivants :

- a) la toiture;
- b) les murs (et les matériaux);
- c) les fenêtres et le vitrage.

#### 3.2.2 Travaux sur le chantier - Génie civil et aménagement paysager (**max. 5 points**)

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts relatifs au site de l'immeuble et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants :

- a) l'accès routier;
- b) le raccordement de l'alimentation en eau;
- c) le réseau d'égouts;
- d) l'égout pluvial.

#### 3.2.3 Génie des structures (**max. 5 points**)

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'ingénierie des structures de la construction et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants :

- a) les fondations;
- b) les colonnes;
- c) la charpente des étages et de la toiture;
- d) le système de résistance aux charges latérales;
- e) l'approche visant à assurer le respect des exigences relatives aux séismes du Code national du bâtiment.

---

### 3.2.4 Génie mécanique (max. 10 points)

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'ingénierie mécanique de la construction et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants :

- a) la plomberie;
- b) les systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (description des zones);
- c) les systèmes de protection contre l'incendie;
- d) le raccordement aux installations de chauffage central ou au gaz naturel, le cas échéant.

### 3.2.5 Génie électrique (max. 10 points)

Le soumissionnaire devrait décrire les concepts d'ingénierie électrique de la construction et la justification des conceptions choisies. Il devrait décrire comment il entend répondre aux exigences techniques en ce qui concerne au moins les éléments suivants :

- a) la manière dont la conception répondra aux besoins en matière de services publics, notamment en ce qui a trait à la capacité et aux raccordements;
- b) le réseau électrique et le réseau de distribution d'électricité;
- c) les systèmes d'alarme incendie et de sécurité;
- d) l'éclairage et les contrôles.

#### SECTION 4 : EXIGENCES DE PRÉSENTATION OBLIGATOIRES

Pour être considérée conforme, une soumission doit satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires.

**Dans le cas contraire, elle ne sera pas prise en considération. Le soumissionnaire doit :**

1. présenter la soumission au Module de réception des soumissions avant la date et l'heure de clôture indiquées sur la page couverture du document d'invitation à soumissionner;
2. remplir et soumettre le formulaire de soumission de prix (Annexe B);
3. Formulaire d'identification des membres de l'équipe (Annexe E);
4. Formulaire de déclaration (Annexe F);
5. fournir la garantie de soumission, conformément à IS17 des Instructions aux soumissionnaires.

#### EXIGENCES DE PRÉSENTATION - LISTE DE VÉRIFICATION

La liste des documents et des formulaires ci-après a pour but d'aider le soumissionnaire à constituer un dossier de proposition complet. Le soumissionnaire doit veiller à ce que la proposition qu'il présente soit conforme à toutes les exigences relatives à la présentation :

- " Proposition - un (1) original, quatre (4) copies reliées et un (1) CD
- " Remarque : Le nombre de pages maximum (texte et graphiques compris) pour l'offre technique est 23.
- " Page de couverture de la demande de propositions - un accusé de réception
- " Formulaire de soumission de prix (dans une enveloppe distincte) rempli et signé
- " Pages couverture de toute modification à la DDP - un accusé de réception
- " Garantie de soumission jointe au formulaire de soumission de prix
- " Formulaire d'identification des membres de l'équipe (Annex E)
- " Formulaire de déclaration(Annex F)

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW038-123225/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWU-1-34835

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwu308

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Cette révision comprend également un numéro d'addendum technique 1 comme ci-joint.**

Les dessins, devis et addenda sont désormais accessibles pour visualisation et téléchargement en format PDF ou en version papier standard. Les soumissionnaires doivent noter que la pièce jointe 001 (ATT 001), pièce jointe 002 (ATT 002), et la pièce jointe 003 (ATT 003) contient le Module des dessins, devis, et addenda constitué de fichiers PDF organisés selon une structure de répertoire reconnue par l'industrie.

**TOUTES LES AUTRES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES**